

DEPARTEMENT

PAS-de-CALAIS

ARRONDISSEMENT

BETHUNE

COMMUNE DE

LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le onze juin deux mille vingt-cinq et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération  
N°2025CM37

Compte-rendu des  
décisions du Maire

**Étaient présents :** Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Dorothée HAUER, Delphine LECOCCQ.

**Étaient excusés :** Mmes Mrs Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Alain COQUERELLE, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

**Était absent :** Mr Frédéric DREZE

**Pouvoirs :**

Mme Nicole CHASTENEZ à Mr Philippe SCAILLIEREZ  
Mr Bernard PRUVOST à Mme Annick SAVOLDELLI  
Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE  
Mme Rosanna GILLET à Mr Johnny GLAVIEUX  
Mr Alain DIENI à Mme Claude MARTEL.

Convocation du  
11 juin 2025

Madame Dorothée HAUER est élue Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers  
en exercice : 23

Conseillers présents : 14

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations qu'il a reçues par délibération n° 2020CM22 du 4 du juin 2020 :

N° de la décision	Date	Objet
01-05-2025	21/05/2025	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre avec Monsieur LE GALLO Stéphane, Architecte, domicilié, 5 rue Tortue 62113 SAILLY-LABOURSE pour les travaux de réhabilitation de la Mairie pour un montant d'honoraires de 15 435 € HT soit 18 522 € TTC

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme,



Maire,

Philippe SCAILLIEREZ